

Synthèse – Chantier économie territoriale et développement des ressources naturelles
Atelier des savoirs partagés – Saint-Camille
Par Mélanie Doyon
22 février 2014

L'atelier économie territoriale et développement des ressources naturelles a été l'occasion pour différents acteurs intervenant à Saint-Camille (p. ex. CDC, MRC, élus, citoyens) de réfléchir à la mise en valeur des ressources naturelles et au devenir de l'économie camilloise.

Dans un premier temps, Patrick Merrien a présenté une grille permettant d'évaluer l'acceptabilité d'un projet selon différentes dimensions : éthique, écologique, sociale économique et gouvernance d'un projet de développement des ressources naturelles. La grille ayant été adoptée formellement par le conseil municipal, le milieu local se donne des outils lui permettant de faire l'évaluation objective du projet.

Ensuite, la présentation d'Alain Roy portait sur l'A21. Premier A21 mis en œuvre au Québec à l'échelle d'une MRC, celui-ci est apparu comme une démarche de développement durable au cours de laquelle la participation citoyenne a été placée au cœur des préoccupations. Dans le cadre de la démarche d'A21, les enjeux associés aux ressources naturelles ne constituaient pas l'orientation principale, mais la nécessité de mieux les mettre en valeur afin que leur exploitation ait davantage de retombées pour le territoire et la durabilité de cette valorisation sont des principes ayant largement fait consensus. Toutefois, les moyens et les conséquences de la mise en valeur sont perçus différemment par les acteurs.

Frédéric Marcotte et Dominic Poulin ont quant à eux exposé les premières étapes de mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC des Sources. Nouvel outil mis en place par le MAPAQ, ils permettent une territorialisation de la question agricole grâce notamment la définition d'enjeux propres au territoire, mais également de réponses particulières et adaptées à leurs réalités. Grâce à l'outil PDZA, on assiste à un repositionnement de la question agricole dans l'aménagement du territoire. Aussi, les MRC se voient octroyer de nouvelles responsabilités, mais aussi une nouvelle légitimité en mettant en place un tel plan. Pour le développement économique de la MRC des Sources, il est apparu que l'agriculture était une activité de première importance. Différentes stratégies ont été mises en œuvre par la MRC afin de favoriser une participation élargie des acteurs agricoles et non agricoles.

J'ai quant à moi décidé de discuter d'une question plus conceptuelle qui apparaissait transversale à ces trois démarches, la vision territoriale. La vision territoriale est la façon dont la population d'un territoire se projette dans le futur (10 à 15 ans). La vision territoriale apparaît

comme un outil incontournable afin d'assurer la cohérence entre les diverses initiatives, à différentes échelles, mais également une cohésion entre les différents acteurs.

À la suite de chacune des présentations, des questions ont été posées aux participants et discutées en table ronde. De ces discussions, différentes préoccupations ont émergé. Trois éléments peuvent, il me semble, être considérés comme des idées phares pour le développement territorial et la mise en valeur des ressources naturelles de Saint-Camille et plus largement de la MRC des Sources. La première est celle de la cohérence : cohérence avec les valeurs et les intérêts des populations locales, cohérence intersectorielle, cohérence entre les différentes échelles d'intervention. Le défi associé à la cohérence découle de la présence d'une diversité d'acteurs ayant des besoins différents et défendant des intérêts divergents, parfois inconciliables. La seconde se situe au niveau de la gouvernance et de la légitimité des acteurs qui participent et qui prennent les décisions. Qui décide qu'un projet est légitime ou non? Qui participe à l'élaboration d'un PDZA et comment? La troisième idée phare apparaît être la durabilité. Les participants ont souligné la nécessité d'interroger les impacts de leurs actions actuelles pour la génération à venir. Que feront dans 15 ans les enfants qui fréquentent aujourd'hui l'école du village? Où habiteront-ils? Où travailleront-ils? Quels seront leurs loisirs?

L'atelier n'avait pas la prétention d'être l'occasion de répondre à la persistante question du développement territorial et de la mise en valeur des ressources naturelles. Il s'agit d'un maillon, avec un avant et un après, qui a permis de débattre, d'interroger et de réfléchir au devenir du territoire.